



*Le Maire de Briançon*

Hôtel de Matignon  
Monsieur Jean CASTEX  
Premier Ministre  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS SP 07

Cabinet du Maire  
Réf. AM

Briançon, le 26 novembre 2020

**Objet :** Proposition d'ouverture dérogatoire des remontées mécaniques de Serre Chevalier - Briançon

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment où le Gouvernement vient d'annoncer la fermeture des remontées mécaniques pour la période de Noël, je me permets de vous interroger au sujet de nombreuses inquiétudes qui restent, une fois cette décision actée, en suspens.

La première concerne la vie des clubs sportifs et des sportifs de haut-niveau. En effet, vous avez bien voulu autoriser l'ensemble des sportifs à continuer à s'entraîner durant la période de confinement. Or, avec l'arrivée de la neige, ces derniers se verront privés de leur outil principal d'entraînement si les remontées mécaniques n'ouvrent pas. Nous pourrions alors perdre la plupart de nos clubs au profit de stages dans des pays étrangers. Il en va de même pour nos scolaires puisque comme vous le savez, le ski est l'une des activités principales de nos écoles, collèges et lycées durant toute la saison hivernale.

La seconde concerne notre clientèle locale. En effet, si je sais pouvoir comprendre la volonté qui est la votre de limiter les rassemblements et les brassages de population, pourquoi dès lors ne pas autoriser l'accès à une partie des domaines skiables à une clientèle exclusivement locale ?

Cette idée aurait un double avantage :

- en ne concernant que les personnes ayant fait l'acquisition d'un forfait saison en offre dite « primeur », par exemple en ne rendant éligible à cette dérogation que les personnes ayant acheté leur forfait avant le 15 octobre, nous pourrions ainsi limiter drastiquement les jauges de publics présents sur le domaine skiable. Pour votre information, cela ne concernerait que 1500 forfaits vendus contre 25 000 skieurs/jour, pour une journée de pic durant les vacances.

- Elle permettrait en outre à notre outil industriel de ne pas être à l'arrêt total et de justifier l'embauche des personnels saisonniers dont nous aurons besoin pour anticiper un redémarrage total à la mi-janvier.

Sur le fondement de ces arguments, j'ai donc l'honneur de vous proposer que notre station de Serre Chevalier puisse vous faire une proposition de protocole économique, sanitaire et organisationnel strict, en coordination avec madame la Préfète des Hautes-Alpes. Ce dispositif, qui viserait à ouvrir partiellement le domaine skiable à destination uniquement des sportifs de haut niveau, des clubs, des scolaires et des détenteurs d'un forfait saison, pourrait donner lieu une expérimentation si vous veniez à trouver cette proposition pertinente.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

**Arnaud MURGIA**  
**Président de la Communauté de Communes**  
**Conseiller Départemental des Hautes-Alpes**

**Madame Corinne CHANFRAY**  
**Maire de Saint Chaffrey**

**Monsieur Emeric SALLE**  
**Maire de La Salle Les Alpes**

**Monsieur Jean-Marie REY**  
**Maire du Monétier Les Bains**